

ENTRETIEN.

VOL DÉCOUVERT !

Mr. Ballouc^o, négociant, s'apercevant que chaque jour des marchandises lui manquaient, cherchait vainement à quoi attribuer un pareil déficit, lorsque lundi dernier, se trouvant à l'usine, il rencontrant plusieurs pièces d'étoiles qui lui appartenaient ; après avoir pris auprès de l'enranteur l'information du nom du vendeur, il apprit qu'il s'agissait numé Jérôme, marchand par les rues, décurant rue Condé, les marchandises à la vente. Mr. Ballouc^o obtint du Maire un ordre d'arrestation contre Jérôme ; et ce fut que vers 10 heures du soir qu'on le put trouver chez lui.

Le maire et les officiers de police y entrerent, ainsi qu'un négociant, qui rapportait, dans les matières qu'on ouvrit, une quantité de marchandises quo Léonard déclarait avoir achetées de quelques nègres qu'il nomma. Il fut incontinent arrêté et conduit en prison ; et sans perte de temps, on le mit à la poursuite des nègres esclaves étrangers comme volaurs. L'un d'eux, le nègre Robert, appartenant à Mr. Pierre perquier, fut arrêté dans une maison qu'il occupait rue Bourgogne, où l'on trouva beaucoup de marchandises appartenant tant à Mr. Ballouc^o qu'à d'autres individus. Le volaute et le receleur traduits le lendemain au bureau du maire, avouèrent de nouveaux les délits et crimes. Le nègre fut connu le nom d'un autre esclave, nommé John, qui fut arrêté dans la matinée. Le chef de la bande qui possédait les fausses clefs avec lesquelles on ouvrait les magasins n'a pas jusqu'à présent été arrêté ; mais toutes celles de diligences se sont pour le découvrir. Léonard a déclaré qu'il achetait depuis environ 4 mois et demi à ces volautes, et le nègre Robert dit que ce commerce durait depuis 18 mois.

On ne saurait trop louer le zèle qu'on a déployé pour découvrir le fil d'une si complexe intrigue et l'adresse qu'a été mise à cet égard les employés de la police. Deja plusieurs découvertes importantes ont été faites par leurs soins, et cette partie de l'administration est assurément de celles qui sont le plus d'honneur au prochain magistrat.

NOTEAU PO. MT.

— A une époque où les idées générales se développent en milles directions, on doit applaudir aux jeunes écrivains qui, sentant les besoins du siècle, signent dans leurs productions acte exactement occulte inutilement dénigré à la tribune publique. Sous ce point de vue, nous applaudissons l'attention de nos lecteurs sur un poème que vient de publier Mr. Villeneuve (*les Hiboux ou la Nostromo*) comme l'œuvre d'un bon Français et d'un poète qui donne de belles espérances.

LITTÉRATURE.—Un trait de libéralité qui mérite d'être rapporté, vient d'avoir lieu en Angleterre. Alexandre Passekoff, jeune poète, avait publié un ouvrage qui contenait à plusieurs cent lignes, une qui fut jugé d'un grand mérite. La réverence fit envoyer 3000 rouleaux, (environ 12,000) comme une preuve de sa protection.

L'incident suivant démontre jusqu'à quel point les Turcs portent la soumission envers leurs supérieurs :

Au commencement des troubles de Constantinople, un Grec fut arrêté, pendant la nuit, par la garde, et conduit dans un donjon de la citadelle de Smyrne. Il se prépara à la mort, qu'il regardait comme inévitable, lorsque le Boukoul Bachi, qui dit "étrangle moi ces onze compagnons," le Grec lui aussi s'horreut à cet orde, mais cependant il se disposa à mourir. En arrivant à la cage, il fut reçu, il ne fut pas échapper son émotion, lorsque un soldat qui la remarqua, lui donna le feu à lancer en criant "visez le feu pour devrir," misérable si-même, lui repliqua l'officier turc, offense de l'insolence qu'il avait eue le soldat devrait prendre le feu impénitent : "N'est-ce pas que vous êtes homme tout obligé," et remplit une poignée d'huile. Ainsi se voit l'unité de la mort et de la peine." La ture ses armes ne pas réparer, et le Grec fut celui là de plus étranger.

PROVINCE.—Il y a deux ans en Provence, un dénommé, qui gâtait qui avait honte de son état de pauvreté, que l'ouvrage de la province, qui a permis d'apporter à la province. Il était déshabillé, et mangé de fome.

AVIS DES AVOTES.

On lit dans le Courrier du Bas-Rhin, qu'aux approches des dernières fêtes, les plus pieuses personnes communautaires, dues à quelques lieux de culte, n'avaient journallement leurs portes fermées, fomme d'Agé pour faire leur première communion. Ces personnes, trop confuses d'ouverte, que le curé abusait de ces jeunes filles, agées de l'autorité que son caractère autoritaire pouvait corriger leurs plus indigne. Ainsi une autorité judiciaire et une force culte en a été transformée en robe, l'administration n'a donc pas demandé.

Une Famille de plusieurs épouses.

Il y a quelques temps qu'un hymen contracté au Kentucky, a produit une alliance de famille dont la singularité des noms est digne de remarque : L'épouse s'appelait William Green (vert), sa femme, Elizabeth White (blanc) ; elle était la fille de Mr. Green (gris). L'oncle du jeune homme, s'appelait John (noir), non du second de sa grande mère ; la sœur ainée de la jeune épouse était Mary (brun). On se félicitait du fait que cette dernière n'avait pas dérogé dans les gouts de sa parenté, et on espérait que cette prochaine alliance jetterait un voile favorable dans la famille.

Deux moines de Brésil, épous de la même beauté, désiraient chacun se débarrasser honnêtement de leur rival. L'un d'eux va trouver un homme, connu, à ce qu'il paraît, pour un entrepreneur d'expéditions de ce genre, et lui offre 15 patacas, c'est-à-dire trente francs, pour le débarrasser de son concurrent. La somme était légère suffisante pour les paga des mines d'or, mais l'entrepreneur, qui sans doute se rattrape sur la quantité, accepta le marché.

Dans la même journée, l'autre moine arrive chez l'homme aux grandes ressources, et plus généreux que son rival, il paye vingt patacas, quarante francs, pour le faire expédier. Un trionf est pris l'argent et trompé l'intention de tous les deux ; mais le scélérat avait de la conscience. Esclave de sa partie, dès la même soirée il avait justifié la confiance et regagné l'argent de ses deux pratiques.

On lit dans le Provençal :

"La fille", domestique au service du propriétaire de la maison dite au Chêne, à la croisée du château du Pays, département de Haute-Loire, était un modèle de piété. Pleine de piété, elle réussissait dans le service de religion avec gloire et gaieté. Bientôt les exercices de fidélité, cette pauvre fille en a perdu la tête. La crise de l'Ascension, après avoir frappé un bûcher au milieu de la cour de la maison où elle était en service, elle s'est placée dessous et y a mis le feu. Sa maîtresse, dont la flamme du bûcher attira l'attention, se mit à appeler du secours ; mais il était trop tard. La victime avait déjà la moitié du corps brûlé. Transportée à l'hôpital de Lyon, elle y est expirée le 28 de ce mois après avoir souffert des maux inouïs. Avant de mourir elle disait qu'elle avait reçu du ciel l'ordre de se brûler le jour de l'Ascension ; et le veille de sa mort, elle s'est dévouée et a chanté les cantiques de la mission."

Ce jours derniers, (dit le Chronique de Paris) un particulier mourut dans l'appartement qu'il occupait dans cette ville, et la justice est appellée pour poser les questions. Mais, dans le moment où il mourut, il a déclaré : "Mon affaire, non, je voudrais pas qu'un chat se glisse entre les jambes de la justice et que, n'ayant pas apporté ce pauvre animal, je la laisse sous le soleil, dans la chambre du défunt." Cependant le soir même, et le prisonnier, qui s'apprêtait qu'il est à jeun, violente sa liberté par un malencontreux plaisir. On s'étonne, on se rassemble à la porte de l'appartement. Peut-être même la veuve effrayée vit-elle d'abord que son époux revivait ; cependant, les habitudes de l'espirt n'étaient point le défaut de nos ancêtres, je ne garantis pas ce dernier point dans cette révolution tout-à-fait historique pour tout le reste.

Enfin on reconnaît la voix de l'animal ; mais mal q'il faire ! il est tard, et l'on ne peut que l'inviter, dans les termes les plus à la portée, à prendre patience, ou bien à prendre des sourires jusqu'à nouvel ordre. Mais, dès la pointe du jour, la dame se lève ; elle court, elle sollicite la liberté de l'Innocent détruit. Tout le monde convient de la justice de sa réclamation. Recouvrant la liberté des fers, et ce n'est pas pour un chat que l'on se soucierra par-dessus tout d'obéir à une ordonnance de référé, mais lorsque les rois eux-mêmes ne pouvaient être levés, et un petit débâcle de soixante dix-neuf francs met fin à l'escroquerie du prisonnier fouillé, qui n'en est devenu que plus fier à celle qui l'a empêché de vivre.

Remède pour le vers solitaire.

Il paraît également prouvé que l'écorce de la racine du chabaud, est un véritable spécifique contre le vers solitaire. M. le docteur Molin, chirurgien du collège royal Saint-Louis, a lu à la dernière séance de l'Académie royale de médecine, la démonstration que pourroit faire depuis vingt-six ans de ce mal cruel, et qui n'a été délivré d'ailleurs de ce malissement dont le docteur a mobilisé le mode de préparation et d'administration. C'est le cinquième succès complet qu'il a obtenu par le même moyen.

LES KENYAS, peuple des hauts Mississipi. Chez les Kenyas, la qualité de chef est militaire; mais son pouvoir est très-horrible. Il y a dix ou douze chefs supplémentaires qui ont fort peu d'autorité. Ces distinctions civiles et militaires dépendent de la généalogie et des talents. Les différends se terminent sur eux, sans en appeler au chef. Ils sposent plusieurs fois, et gardent leurs épouses, mais à quelque distance. Les hommes n'ont pas de mariage, mais une sorte de concubinage. Les femmes, au contraire, sont mariées à plusieurs hommes, et mangent toujours.

AVIS DES AVOTES.

On lit dans le Courrier du Bas-Rhin, qu'aux approches des dernières fêtes, les plus pieuses personnes communautaires, dues à quelques lieux de culte, n'avaient journallement leurs portes fermées, fomme d'Agé pour faire leur première communion. Ces personnes, trop confuses d'ouverte, que le curé abusait de ces jeunes filles, agées de l'autorité que son caractère autoritaire pouvait corriger leurs plus indigne. Ainsi une autorité judiciaire et une force culte en a été transformée en robe, l'administration n'a donc pas demandé.

Il n'est pas rare de voir sept ou huit messages et conséquences successives ayant que la négociation phase négociation. Quand le consentement est obtenu, les parents de l'époux partent chez l'épouse des vivres et des couvertures, puis ils se rendent. En échange, les parents de l'épouse la partent de ses plus beaux habits, la placent par un cheval et lui en donnent un autre à conduire en main, chargé des vivres et de hardes. Un crieur la précède et proclame le mariage. Les parents de l'époux la déposent en la renvoyant à ses parents avec deux chevaux chargés de la même manière. Tout cela devient la propriété de l'épouse. Enfin les parents de celle-ci donnent au repas, à la fin duquel son père annonce à l'époux qu'à l'heure, il dispose de la cabane et de tout ce qui lui appartient à lui ou à sa fille."

"Tout ce que l'épouse a reçu en présent est distribué par elle, aux parents de son époux. Celui-ci donne une fête aux parents de sa femme. La propriété des parents des deux côtés devient celle de l'époux, et eux-mêmes sont à ses ordres."

"Si le mari meurt, sa veuve se déchire la peau, et se couvre de terre grise. Elle néglige complètement sa toilette pendant un an." À l'expiration de l'année, le plus âgé de ses beaux-frères la prend pour femme, et adopte ses enfants. Si le défunt ne laisse pas de frères, la veuve épouse un autre. Les hommes épousent ordinairement plusieurs femmes. Lorsqu'ils se marient dans deux familles différentes, les femmes ne s'accordent pas, et donnent beaucoup d'ennuis au mari. Celui-ci est libre de prendre à statue de femmes qu'il veut. Les grands-pères et grands-mères participent ainsi beaucoup leurs petits-enfants, mais ceux-ci ne montrent pas de respect. Les filles sont obéissantes envers leurs parents, mais les garçons le sont fort peu. Cela ne démonte point que pères et mères qui en général, augmentent qu'un jeune homme d'un caractère difficile et indépendant, sera courageux à la guerre."

"Les liens de la fraternité sont plus forts chez les Kongas, que parmi les Européens. Une sœur respecte son oncle, et donne à sa mère maternelle le titre de mère. Un neveu donne de même le titre de père à ses oncles, et de mère à ses tantes maternelles.

LE RAYON.—Une bouteille contenant un peu de sang, vient régulièrement d'Angleterre à Sandy-Moor. On la croit ayant été apportée par un pavillon.

LA DÉMONIAQUE.—Il avait l'air d'être démodé, mais, dans le moment où il mourut, il a déclaré : "Mon affaire, non, je voudrais pas qu'un chat se glisse entre les jambes de la justice et que, n'ayant pas apporté ce pauvre animal, je la laisse sous le soleil, dans la chambre du défunt." Cependant le soir même, et le prisonnier, qui s'apprêtait qu'il est à jeun, violente sa liberté par un malencontreux plaisir. On s'étonne, on se rassemble à la porte de l'appartement. Peut-être même la veuve effrayée vit-elle d'abord que son époux revivait ; cependant, les habitudes de l'espirt n'étaient point le défaut de nos ancêtres, je ne garantis pas ce dernier point dans cette révolution tout-à-fait historique pour tout le reste.

LOUISVILLE.—Le vénérable Chs. Carroll, du Maryland, le seul survivant des signataires de la déclaration d'indépendance, atteindra au 21 de ce mois, le 21 de ce mois.

LA DOUCERIE.—Il avait l'air d'être démodé, mais, dans le moment où il mourut, il a déclaré : "Mon affaire, non, je voudrais pas qu'un chat se glisse entre les jambes de la justice et que, n'ayant pas apporté ce pauvre animal, je la laisse sous le soleil, dans la chambre du défunt." Cependant le soir même, et le prisonnier, qui s'apprêtait qu'il est à jeun, violente sa liberté par un malencontreux plaisir. On s'étonne, on se rassemble à la porte de l'appartement. Peut-être même la veuve effrayée vit-elle d'abord que son époux revivait ; cependant, les habitudes de l'espirt n'étaient point le défaut de nos ancêtres, je ne garantis pas ce dernier point dans cette révolution tout-à-fait historique pour tout le reste.

LA DOUCERIE.—Il avait l'air d'être démodé, mais, dans le moment où il mourut, il a déclaré : "Mon affaire, non, je voudrais pas qu'un chat se glisse entre les jambes de la justice et que, n'ayant pas apporté ce pauvre animal, je la laisse sous le soleil, dans la chambre du défunt." Cependant le soir même, et le prisonnier, qui s'apprêtait qu'il est à jeun, violente sa liberté par un malencontreux plaisir. On s'étonne, on se rassemble à la porte de l'appartement. Peut-être même la veuve effrayée vit-elle d'abord que son époux revivait ; cependant, les habitudes de l'espirt n'étaient point le défaut de nos ancêtres, je ne garantis pas ce dernier point dans cette révolution tout-à-fait historique pour tout le reste.

LA DOUCERIE.—Il avait l'air d'être démodé, mais, dans le moment où il mourut, il a déclaré : "Mon affaire, non, je voudrais pas qu'un chat se glisse entre les jambes de la justice et que, n'ayant pas apporté ce pauvre animal, je la laisse sous le soleil, dans la chambre du défunt." Cependant le soir même, et le prisonnier, qui s'apprêtait qu'il est à jeun, violente sa liberté par un malencontreux plaisir. On s'étonne, on se rassemble à la porte de l'appartement. Peut-être même la veuve effrayée vit-elle d'abord que son époux revivait ; cependant, les habitudes de l'espirt n'étaient point le défaut de nos ancêtres, je ne garantis pas ce dernier point dans cette révolution tout-à-fait historique pour tout le reste.

LA DOUCERIE.—Il avait l'air d'être démodé, mais, dans le moment où il mourut, il a déclaré : "Mon affaire, non, je voudrais pas qu'un chat se glisse entre les jambes de la justice et que, n'ayant pas apporté ce pauvre animal, je la laisse sous le soleil, dans la chambre du défunt." Cependant le soir même, et le prisonnier, qui s'apprêtait qu'il est à jeun, violente sa liberté par un malencontreux plaisir. On s'étonne, on se rassemble à la porte de l'appartement. Peut-être même la veuve effrayée vit-elle d'abord que son époux revivait ; cependant, les habitudes de l'espirt n'étaient point le défaut de nos ancêtres, je ne garantis pas ce dernier point dans cette révolution tout-à-fait historique pour tout le reste.

LA DOUCERIE.—Il avait l'air d'être démodé, mais, dans le moment où il mourut, il a déclaré : "Mon affaire, non, je voudrais pas qu'un chat se glisse entre les jambes de la justice et que, n'ayant pas apporté ce pauvre animal, je la laisse sous le soleil, dans la chambre du défunt." Cependant le soir même, et le prisonnier, qui s'apprêtait qu'il est à jeun, violente sa liberté par un malencontreux plaisir. On s'étonne, on se rassemble à la porte de l'appartement. Peut-être même la veuve effrayée vit-elle d'abord que son époux revivait ; cependant, les habitudes de l'espirt n'étaient point le défaut de nos ancêtres, je ne garantis pas ce dernier point dans cette révolution tout-à-fait historique pour tout le reste.

LA DOUCERIE.—Il avait l'air d'être démodé, mais, dans le moment où il mourut, il a déclaré : "Mon affaire, non, je voudrais pas qu'un chat se glisse entre les jambes de la justice et que, n'ayant pas apporté ce pauvre animal, je la laisse sous le soleil, dans la chambre du défunt." Cependant le soir même, et le prisonnier, qui s'apprêtait qu'il est à jeun, violente sa liberté par un malencontreux plaisir. On s'étonne, on se rassemble à la porte de l'appartement. Peut-être même la veuve effrayée vit-elle d'abord que son époux revivait ; cependant, les habitudes de l'espirt n'étaient point le défaut de nos ancêtres, je ne garantis pas ce dernier point dans cette révolution tout-à-fait historique pour tout le reste.

LA DOUCERIE.—Il avait l'air d'être démodé, mais, dans le moment où il mourut, il a déclaré : "Mon affaire, non, je voudrais pas qu'un chat se glisse entre les jambes de la justice et que, n'ayant pas apporté ce pauvre animal, je la laisse sous le soleil, dans la chambre du défunt." Cependant le soir même, et le prisonnier, qui s'apprêtait qu'il est à jeun, violente sa liberté par un malencontreux plaisir. On s'étonne, on se rassemble à la porte de l'appartement. Peut-être même la veuve effrayée vit-elle d'abord que son époux revivait ; cependant, les habitudes de l'espirt n'étaient point le défaut de nos ancêtres, je ne garantis pas ce dernier point dans cette révolution tout-à-fait historique pour tout le reste.

LA DOUCERIE.—Il avait l'air d'être démodé, mais, dans le moment où il mourut, il a déclaré : "Mon affaire, non, je voudrais pas qu'un chat se glisse entre les jambes de la justice et que, n'ayant pas apporté ce pauvre animal, je la laisse sous le soleil, dans la chambre du défunt." Cependant le soir même, et le prisonnier, qui s'apprêtait qu'il est à jeun, violente sa liberté par un malencontreux plaisir. On s'étonne, on se rassemble à la porte de l'appartement. Peut-être même la veuve effrayée vit-elle d'abord que son époux revivait ; cependant, les habitudes de l'espirt n'étaient point le défaut de nos ancêtres, je ne garantis pas ce dernier point dans cette révolution tout-à-fait historique pour tout le reste.

LA DOUCERIE.—Il avait l'air d'être démodé, mais, dans le moment où il mourut, il a déclaré : "Mon affaire, non, je voudrais pas qu'un chat se glisse entre les jambes de la justice et que, n'ayant pas apporté ce pauvre animal, je la laisse sous le soleil, dans la chambre du défunt." Cependant le soir même, et le prisonnier, qui s'apprêtait qu'il est à jeun, violente sa liberté par un malencontreux plaisir. On s'étonne, on se rassemble à la porte de l'appartement. Peut-être même la veuve effrayée vit-elle d'abord que son époux revivait ; cependant, les habitudes de l'espirt n'étaient point le défaut de nos ancêtres, je ne garantis pas ce dernier point dans cette révolution tout-à-fait historique pour tout le reste.

LA DOUCERIE.—Il avait l'air d'être démodé, mais, dans le moment où il mourut, il a déclaré : "Mon affaire, non, je voudrais pas qu'un chat se glisse entre les jambes de la justice et que, n'ayant pas apporté ce pauvre animal, je la laisse sous le soleil, dans la chambre du défunt." Cependant le soir même, et le prisonnier, qui s'apprêtait qu'il est à jeun, violente sa liberté par un malencontreux plaisir. On s'étonne, on se rassemble à la porte de l'appartement. Peut-être même la veuve effrayée vit-elle d'abord que son époux revivait ; cependant, les habitudes de l'espirt n'étaient point le défaut de nos ancêtres, je ne garantis pas ce dernier point dans cette révolution tout-à-fait historique pour tout le reste.

LA DOUCERIE.—Il avait l'air d'être démodé, mais, dans le moment où il mourut, il a déclaré : "Mon affaire, non, je voudrais pas qu'un chat se glisse entre les jambes de la justice et que, n'ayant pas apporté ce pauvre animal, je la laisse sous le soleil, dans la chambre du défunt." Cependant le soir même, et le prisonnier, qui s'apprêtait qu'il est à jeun, violente sa liberté par un malencontreux plaisir. On s'étonne, on se rassemble à la porte de l'appartement. Peut-être même la veuve effrayée vit-elle d'abord que son époux revivait ; cependant, les habitudes de l'espirt n'étaient point le défaut de nos ancêtres, je ne garantis pas ce dernier point dans cette révolution tout-à-fait historique pour tout le reste.